Des gobelets réutilisables au marché de Noël

Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets

Auteur :

60 Rue Mirabeau Prolongée
Cs 10 014
62141 vin-Malmaison
Voir le site internet
Gaëlle Mouquet
g.mouquet@symevad.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La Mairie de Lauwin-Planque est soucieuse de proposer un cadre de vie exemplaire à ses administrés.

De nombreuses initiatives municipales en témoignent : un tri sélectif généralisé depuis plus de 10 ans, la promotion du compostage individuel à travers de nombreuses conférences publiques, la participation au concours "villes et villages fleuris", l'arrosage des plantes, des parterres municipaux avec de l'eau de pluie, un projet de gestion différenciée des espaces verts...

En 2012, les organisateurs du village de Noël ont voulu soutenir la dynamique municipale en proposant des gobelets réutilisables aux 35 000 visiteurs.

Partant du constat que plus de 15 000 gobelets étaient jetés à la poubelle chaque année, il était urgent de proposer une alternative durable à travers la mise en place de gobelets consignés. Pour rappel, le principe de la consigne est de majorer de 1 euro le prix d'achat de la boisson en échange d'un verre réutilisable qui sera remboursé lors de sa restitution.

Cette initiative a été largement soutenue par l'élu en charge de l'environnement et par une équipe municipale dynamique.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Limiter la production de déchets en achetant de la vaisselle durable.

- Améliorer la propreté du site et éviter son nettoyage intensif en fin de soirée.

- Sensibiliser les visiteurs à la problématique des déchets.

- Renforcer l'image de la mairie.

Résultats quantitatifs

- Chiffre d'affaire identique à l'année précédente, ce qui témoigne du succès du projet.

- 5 000 gobelets n'ont pas été retournés au bar, ce qui implique un bénéfice de 5 000 euros.

- Stock de 10 000 gobelets disponibles pour d'autres activités municipales (ex. : centres aérés). Pas de prêt de gobelets systématisé pour les autres activités municipales actuellement mais cette option sera à l'étude prochainement.

- 15 000 gobelets jetables évités.

Résultats qualitatifs

- Bénévoles et visiteurs largement satisfaits.

- Temps de lavage des gobelets équivalent au temps de nettoyage du site avant la mise en place de l'alternative.

- Nettoyage du site très allégé.

MISE EN OEUVRE

Planning

- A partir de juin 2012 : Trois réunions préparatoires avec les 140 bénévoles volontaires.

- Septembre : Validation des orientations écologiques par le conseil municipal.

- Octobre : Commande de 15 000 gobelets personnalisés auprès d'un fournisseur alsacien.

- Novembre : Deux réunions avec les équipes de bénévoles afin de se familiariser à la nouvelle organisation des bars et des restaurants.

- Décembre : Organisation du village de Noël durant les deux premiers weeks-ends.

Moyens humains

140 bénévoles volontaires, dont 70 familles issues de la commune. Une équipe municipale composée de trois personnes.

Moyens financiers

Budget net TTC : 3 500 euros pour l'achat des 15 000 gobelets personnalisés et les frais de communication pour annoncer la politique de réduction des déchets lors de la manifestation (affichage dans les bars, banderoles à l'entrée du marché...).

Moyens techniques

Affichage sur site des consignes d'utilisation des gobelets.

Caisses indépendantes pour la location des gobelets (en pratique, ce système n'a pas fonctionné).

Partenaires mobilisés

SYMEVAD

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est aisément reproductible sous certaines recommandations organisationnelles.

Difficultés rencontrées

Des initiatives identiques spécialement destinées aux événements musicaux sont mises en place sur le territoire.

Exemple : Festival des vieilles charrues.

L'initiative tend à se généraliser.

Recommandations éventuelles

Il y a deux freins principaux à lever :

- Réticences aux changements aux habitudes (consommateurs et bénévoles).

- Investissement de départ (soutien des élus).

- Présenter l'initiative à la population comme un nouveau service rendu et non comme une contrainte.

Cette action n'est pas aisée à mettre en oeuvre concrètement (logistique, organisation générale...). Il est impératif que l'organisateur de la manifestation, en l'occurrence la mairie forme et accompagne tous les acteurs de l'événement (bénévoles, agents municipaux, relais locaux...) à cette nouvelle pratique le plus en amont possible de l'échéance.

Privilégier la commande de gobelets non personnalisés à un événement ponctuel afin de les valoriser à d'autres occasions (location à des organisateurs privés, écoles, camps de scouts...).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Décembre 2013
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale